



الهيئة المغربية لسوق الرساميل
+٢١٥٤٧ ٢٠٤٧٠٥٣٤٢ | ٥٣٥٨٥٣ | ٢٤٨٧٠٥١
AUTORITÉ MAROCAINE DU MARCHÉ DES CAPITAUX



جمعية جهات المغرب
+٢٠٤٧٠٥٣٤٢ | +٢١٥٤٧٠٥٣٤٢ | ٥٣٥٨٥٣
ASSOCIATION DES RÉGIONS DU MAROC

A propos de l'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux (AMMC)

L'AMMC est l'autorité de régulation du marché marocain des capitaux. L'Institution a pour missions de veiller à la protection de l'épargne investie en instruments financiers et au bon fonctionnement et à la transparence du marché des capitaux au Maroc.

Membre de l'Organisation Internationale des Commissions de Valeurs (OICV) depuis 1996, l'AMMC a signé, en 2007, la convention multilatérale d'échange et de coopération (Multilateral Memorandum of Understanding/MMOU) de l'OICV faisant du Maroc le 44^e pays signataire et le 3^e pays Africain.

L'Autorité préside également depuis février 2020, le Comité Régional Afrique Moyen-Orient (AMERC).

www.ammc.ma

Pour plus d'information, veuillez contacter :

Contact :

Autorité Marocaine du Marché des Capitaux

Mme Dania BOUHLAL

danial.bouhlal@ammc.ma

07 07 29 19 31



www.ammc.ma



[/ammc](https://www.linkedin.com/company/ammc)



[@ammc_news](https://twitter.com/ammc_news)